



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - GARAGE DE LA D2000

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE
Vu le règlement n°2022/2853 de la commission du 22 décembre 2022 relatif à l'application des articles 17 et 22b du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne au sujet des aides au ministère, vu le Code Général des Entreprises et notamment les articles L522-1 et L522-1-1,
vu la délibération n°13 du 17 avril 2023 portant sur révision du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises,
vu la convention relative à la mise en œuvre du SASEC concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique,
Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise GARAGE DE LA D2000
Vu l'avis émis par la commission mixte en date du 10 novembre 2023,
CONSIDÉRANT que la société souffre à travers ce projet, le souhait effectuer une importante campagne de référencement afin d'améliorer le positionnement et la visibilité de son site web.
CONSIDÉRANT que l'aide financière, net calculé à hauteur de 30 % des dépenses HT digitales (hors taxes), est égale à 7 200 € HT soit 9 000 € TTC.
CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT réalisées est de 7 200 € - en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 7 200 * 30 % = 2 160 €.
Distribué à l'entreprise GARAGE DE LA D2000, dont le siège est situé au rond-point de Graslinex - 87200 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 2 160 €.
On signe la convention de financement précisant les modalités de versement. A intervenir avec l'entreprise GARAGE DE LA D2000, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.
D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.
Fait à Limoges, le 15 Décembre 2023.

Le Président de Limoges Métropole,

Olivier OUEREN

Document 27677.pdf - 15 Décembre 2023 - Copie de l'objet d'une notification auprès de l'intéressé

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise GARAGE DE LA D2000

1 DOCUMENT - Publié le 15 Décembre 2023

27677.pdf
(.pdf, 118,8 Ko)

TÉLÉCHARGER